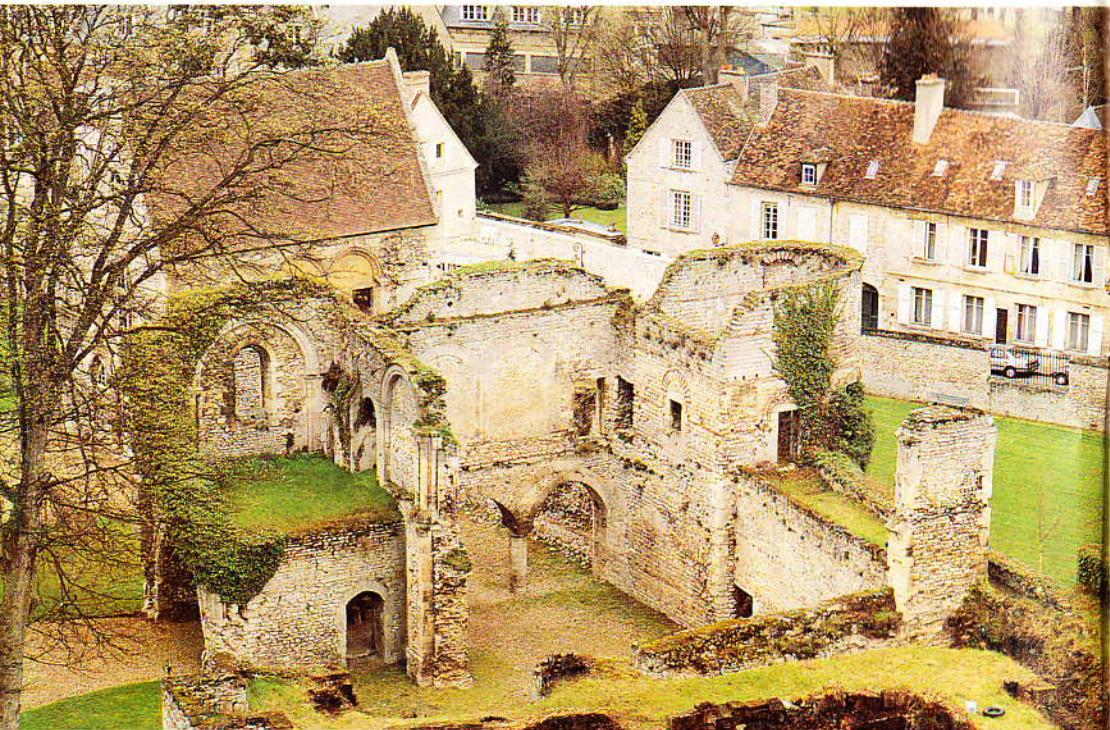


LE PALAIS ROYAL

LE PRIEURÉ SAINT-MAURICE





1 - Vues depuis les étages supérieurs de la cathédrale, les ruines du palais bâti par Louis VI le Gros dans les années 1130 apparaissent encore imposantes. A gauche, on aperçoit la tribune de la chapelle Saint-Denis, masquant en partie la chambre du roi et les arcatures décorant le mur ouest de la grande salle. Au centre, l'ancienne salle des gardes, privée de son plancher et de sa toiture, communiquait directement avec une tour de l'enceinte gallo-romaine, bien visible ici.

Ce ne sont plus, pour l'essentiel, que des ruines romantiques qui, à l'ouest de la cathédrale, témoignent aujourd'hui de plus de dix siècles de présence royale, quasiment ininterrompue, à Senlis.

Succédant à des bâtiments publics du Haut-Empire que la topographie senlisienne et certaines données archéologiques autorisent à situer avec toute vraisemblance à cet endroit, le palais fut occupé dès les rois mérovingiens et, plus tard, Charles le Chauve en fit, avec Compiègne, sa résidence principale. Lieu de l'élection de Hugues Capet, le palais de Senlis et la ville qui l'abrite vont épouser alors la fortune de la nouvelle dynastie. Si tous les souverains, jusqu'à Henri II, y effectuent des séjours plus ou moins fréquents, "l'âge d'or" du palais se confond, avant tout, avec le XII^e siècle où Louis VI, Louis VII et Philippe Auguste sont souvent les hôtes de Senlis.

Rien n'a subsisté des édifices qui se sont succédés jusqu'à sa reconstruction par Louis VI le Gros - si l'on excepte l'importante section de la muraille du *castrum* du Bas-Empire qui le circonscrit au nord et à l'ouest - mais on peut présumer que les bâtiments du Haut-Empire, modifiés et réparés au gré des circonstances, ont subsisté pendant fort longtemps. Réaménagé très partiellement par saint Louis, remanié et sans doute complété par Charles V, modifié par François 1^{er} c'est, comme on le verra, l'édifice bâti par Louis VI qui constitue encore aujourd'hui l'essentiel de l'ossature du palais de Senlis.

UN HAUT-LIEU DE L'HISTOIRE DE FRANCE

L'histoire du site du palais royal commence dès la fondation d'*Augustomagus* - l'ancêtre gallo-romain de Senlis - avec l'érection vraisemblable, en ce point le plus élevé de la ville, longé en outre par le *cardo* antique (actuelle rue du Châtel), d'un *praetorium* romain.

Les vestiges, très fragmentaires, dégagés par G. Matherat entre 1943 et 1949 - et réensemblés depuis - ne permettent toutefois pas de dresser des conclusions aussi définitives que celles formulées, à l'époque, par l'auteur de ces découvertes archéologiques et l'emprise, comme la nature, des constructions gallo-romaines bâties dans ce secteur restent encore à préciser.

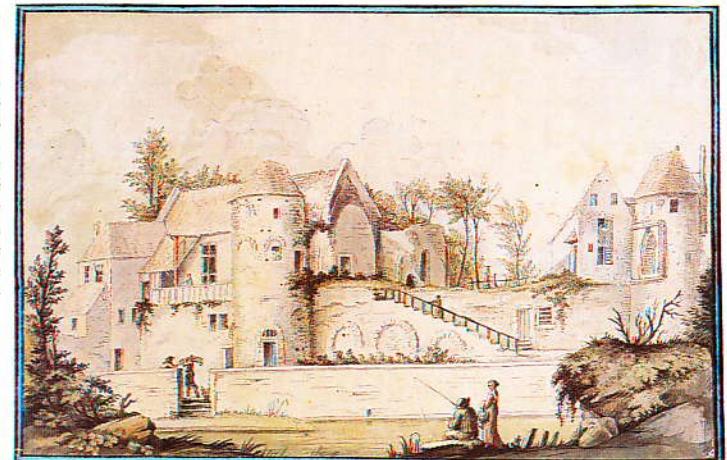
L'édition de la muraille, à la fin du III^e s., a dû perturber considérablement le site et c'est dans les bâtiments hérités du Haut-Empire, sans doute déjà profondément modifiés, qu'il faut situer les premières occupations royales. Place forte à l'extrémité orientale du royaume de Paris, la ville est souvent disputée entre les successeurs de Clovis et la présence d'un atelier monétaire à partir du VII^e s. atteste alors son importance. Toutefois, le rythme des séjours royaux au palais ne peut se déduire que de la place croissante occupée par Senlis sur la carte géopolitique du *regnum Francorum* car les textes restent muets à leur sujet. Si Charlemagne vient plusieurs fois à Senlis, c'est Charles le Chauve qui fait du palais, avec celui de Compiègne, sa résidence préférée. Inaccessible par voie d'eau, à l'abri derrière sa muraille restaurée, la ville devient, à partir de 862, le centre de la résistance aux invasions vikings et abrite le trésor impérial. C'est dans le palais, utilisé également comme lieu de

détention ou de réclusion, que Charles le Chauve fait garder sa fille Judith (862), puis enfermer son neveu Pépin II (864-870) et son frère Carloman (870). Echappant aux Carolingiens pour entrer progressivement sous le contrôle des Robertiens, Senlis appartient directement à Hugues le Grand, père de Hugues Capet, dès le milieu du X^e s.

C'est à la suite de l'accident de chasse qui devait coûter la vie au dernier Carolingien, Louis V, que les "grands de la Gaule" se réunissent à Senlis et, grâce à l'action déterminante de l'archevêque de Reims Adalbérion, acclamation Hugues Capet roi de France. Survenu sans doute le 3 juillet 987, cet événement constitue, bien évidemment, le fait majeur de l'histoire du palais royal de Senlis. Si ce dernier n'est pas nommément désigné - il n'apparaît pour la première fois dans les textes qu'en 990, sous l'appellation *palatio* - il n'y a cependant aucune raison de penser que l'élection d'Hugues Capet se soit déroulée ailleurs que sur le site du palais actuel.

Calée sur l'axe Compiègne-Orléans, épine dorsale d'un domaine royal encore embryonnaire, Senlis et son palais seront, dès lors, souvent les hôtes des premiers rois capétiens. Si de nombreuses reconstructions ou fondations attestent du dynamisme de la cité au XI^e s., rien n'est cependant connu en ce qui concerne l'état que présentait alors le palais royal. Il faut cependant croire que les bâtiments étaient devenus assez vétustes puisque dans les années 1130 Louis VI mènera à bien une reconstruction de fond en comble du palais : ce sont ses ruines qui demeurent aujourd'hui.

2 - Malgré un premier plan certainement très fantaisiste, ce dessin aquarellé de la fin du XVIII^e s. paraît très crédible à en juger par la fidélité avec laquelle les parties toujours existantes (les deux tours gallo-romaines et la chambre du roi, à droite) ont été rendues. Le petit bâtiment à gauche avait été construit sous Louis XIII et la salle des gardes est encore debout. On remarquera l'escalier permettant de descendre depuis le chemin de ronde de la muraille jusqu'au Jardin du Roy.



La ville connaît alors la période la plus brillante de son histoire et il faut imaginer le palais vivant au rythme des allées et venues des souverains et de leur entourage. C'est vers 1150 que le comte Raoul de Vermandois, sénéchal et principal conseiller, avec Suger, de Louis VII, fait construire sa demeure senlisienne, dont la grande salle est une réplique de celle du palais royal, avec lequel une communication directe est établie grâce à la muraille. Plusieurs familles senlissoises occupent alors les principaux offices de la couronne - la famille de la Tour en tirera son nom de Bouetteiller - tandis que l'évêque de Senlis est souvent le confesseur du roi, Guérin devenant même le principal conseiller de Philippe Auguste et le gardien du sceau royal. Ainsi, jusqu'au début du XIII^e s., le palais de Senlis apparaît-il comme l'un des hauts lieux du royaume capétien.

C'est peu après la fondation du prieuré Saint-Maurice par saint Louis, en 1262, que la grande période du palais royal de Senlis touche, paradoxalement, à sa fin. Si l'importance de Senlis reste considérable - la juridiction de son bailliage, créé en 1265, s'étend jusqu'en Beauvaisis et la ville connaît alors un essor économique sans précédent - le développement de Paris et l'accroissement du royaume font du palais un lieu de séjour de plus en plus occasionnel. Dans cette lente désaffection qui le touche, le règne de Charles V, qui séjourne souvent à Senlis, apparaît comme un dernier sursis : la tour romane est surhaussée et réaménagée tandis que le palais lui-même est profondément transformé.

C'est, semble-t-il, sous François 1^{er} que des travaux concernent, pour la dernière fois, le palais en tant que résidence royale. La création du Présidial en 1551 met en effet un terme aux séjours royaux et Henri IV, qui affectionne Senlis, liée à ses premiers succès, y vient à de nombreuses reprises mais ne réside pas au palais. Réaménagé en fonction de sa nouvelle affectation, le palais est en très mauvais état à la fin du XVIII^e s. puisque, faute d'entretien, la salle d'audience (première salle de l'aile nord) s'écroule en 1780. Vendue comme bien national en 1793, l'ancienne résidence des rois de France passe alors entre les mains de divers propriétaires qui la démantèlent : une partie des dépendances situées à l'est est abattue en 1812 et le corps de logis ouest disparaît en 1861. La ville de Senlis acquiert l'ensemble de la propriété - palais et prieuré Saint-Maurice - en 1956 et l'ancien logis du prieur accueille depuis le Musée de la Vénerie.

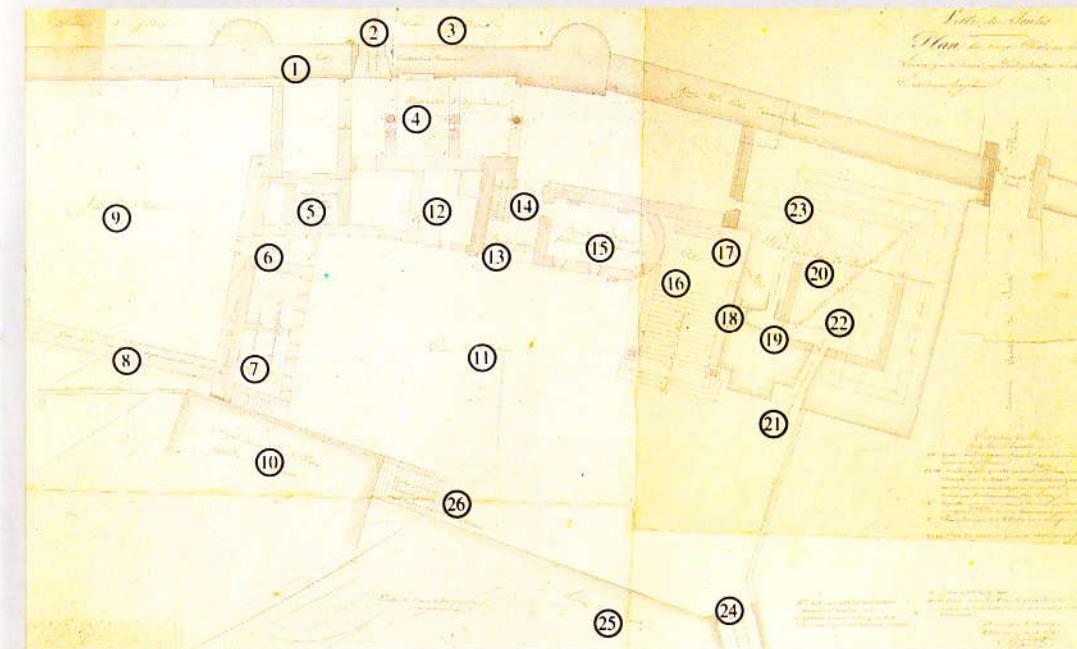
Plan du "Vieux château ou Louvre qui a servi pendant plusieurs siècles de résidence royale", dressé par Moinet en 1842.

En noir, les constructions existantes en 1842; en rouge, celles qui ont pu être déterminées d'après des "documents certains".

Les numéros renvoient aux plans, avec les indications portées par l'auteur du relevé.

3a. Rez-de-chaussée

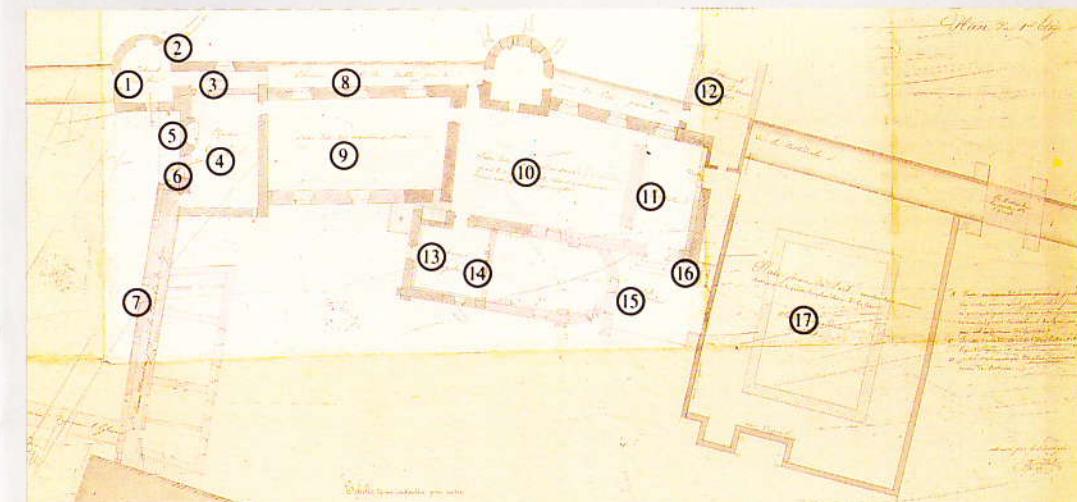
- ① Mur de la cité. Construction romaine
- ② Descente d'escalier pratiquée dans le mur
- ③ Fossé et jardin
- ④ Cuisine et dépendances
- ⑤ Cachot où a été enfermé Pépin frère de Charles le Chauve
- ⑥ Passage
- ⑦ Bâtiment occupé par les Eaux et Forêts
- ⑧ Gros mur dont la base supérieure était au niveau de la Cité
- ⑨ Jardin du château
- ⑩ Dépendance du château aujourd'hui les prisons
- ⑪ Cour du château
- ⑫ Cour
- ⑬ Porche voûté
- ⑭ Escalier de cave
- ⑮ Chapelle St-Denis fondée par Louis le Gros. XII^e s.
- ⑯ Palier
- ⑰ Entrée des caves sous le chemin de ronde
- ⑱ Oeil-de-bœuf, Grille
- ⑲ Porte
- ⑳ Plan de la base du fort
- ㉑ Entrée du chemin de ronde
- ㉒ Cintres reposant sur des corbeaux et sur une colonne au centre
- ㉓ Casemate ou chemin de ronde
- ㉔ Porte d'entrée précédée d'un pont-levis
- ㉕ Hôtel des Trois-Pots
- ㉖ Escalier construit lorsque la justice était rendue dans les bâtiments du château
- ㉗ Grand escalier du château



3a

3b. Premier étage

- ① Cabinet du Roi
- ② Croisée ouverte sous François 1^{er}
- ③ Couloir
- ④ Chambre du Roi
- ⑤ Cheminée
- ⑥ Porte bouchée
- ⑦ Mur depuis l'église St-Maurice jusqu'à la chambre du Roi
- ⑧ Chemin de ronde établi sur le mur de la Cité passant près de la cathédrale
- ⑨ Salle dite des maréchaux
- ⑩ Salle dite des gardes sous le règne de... et où le siège présidial tint ses audiences depuis cette époque jusqu'en 1780.
- ⑪ Vestibule
- ⑫ Bâtiment construit sous Louis XIII
- ⑬ Tribune royale
- ⑭ Balustrade
- ⑮ Palier
- ⑯ Porte grillée
- ㉗ Plate-forme du Fort. Construction établie sur le point le plus élevé de la Cité. Salle des gardiens du Fort



3b

LA TOUR ROMANE

Identifiée, au moment de son dégagement par G. Matherat en 1943-44, comme un vestige de la tour du prétoire de l'*Augustomagus* du Haut-Empire, cette construction - privée depuis le XVII^e siècle de ses étages supérieurs - s'apparente en réalité au type courant du donjon roman de l'Ouest et du Nord-Ouest de la France.

Elle ne présente plus aujourd'hui (fig. 4) qu'un soubassement rectangulaire de 7 m de hauteur environ, long de 21,50 m et large de 17,50 m (voir plan en dernière page). Trois énormes contreforts, larges de 3 m à 4,25 m, l'épaulent sur chacun de ses côtés. Les murs, d'une épaisseur considérable (4,50 m), encerrent une salle rectangulaire (12,50 m x 8,50 m), remaniée à l'époque gothique.

Bien qu'incomparablement plus grand - fonction oblige - son appareil est, par sa taille extrêmement soignée, la minceur des joints, la perfection des glacis, fort proche de celui du palais de Louis VI tandis que les vestiges de ses parties hautes (dont l'authenticité reste cependant à vérifier) associent, comme au palais, pierres d'appareil et moellons.

Si les dimensions impressionnantes de certaines assises et la curieuse forme trapézoïdale des contreforts ont pu concourir à semer le doute sur sa date, plusieurs arguments rendent en effet caduque l'hypothèse avancée par G. Matherat. On remarquera tout d'abord l'implantation insolite de sa face nord, à quelques cm seulement du mur du III^e s. : compte-tenu de la technique de construction de ce dernier (un parement de petit moellons sensiblement carrés recouvrant une maçonnerie porteuse de moellons disposés en vrac), il n'aurait pas été possible de le monter si près de la tour alors qu'inversement le gros appareil de celle-ci pouvait être assemblé sans difficulté contre la muraille gallo-romaine. D'autre part, une copie d'un plan de Senlis au XVII^e s., dont l'exactitude a été vérifiée par ailleurs, montre très clairement l'existence d'une tour du III^e s., analogue aux autres tours de l'enceinte, au droit de la tour rectangulaire : une présence qui ne se justifiait pas si cette dernière avait été en place lors de la construction de l'enceinte du Bas-Empire.

Son élévation initiale n'est pas connue. La salle basse avait été voûtée par Charles V qui, en outre, avait peut-être modifié ou complété les étages supérieurs avec quatre tourelles d'angle en encorbellement.

Aux XVI^e et XVII^e s., la salle servait d'arsenal et, après la démolition des étages supérieurs au début du XVII^e s., un pavillon utilisé par l'Élection fut érigé sur la terrasse ainsi créée.



4 - Veillant sur le palais royal (à gauche), la tour du XII^e s., bien que ruinée, reste remarquable par ses puissants contreforts à l'appareillage soigné.

QUELLE ÉTAIT LA FONCTION DE CETTE TOUR ?

Sa position à proximité immédiate du palais reconstruit par Louis VI le Gros et sa situation au point le plus élevé de la ville autorisent à y voir le donjon parfois associé aux palais royaux, princiers ou épiscopaux, garants de la sûreté de la place, de ses occupants et de ses biens les plus précieux. On se rappellera à propos que Louis VI avait fait ériger un donjon - cylindrique - dans son palais de la Cité, à Paris. En ces temps où l'autorité royale devait sans cesse s'affirmer face à certains seigneurs qui infestaient les environs de Paris de leurs brigandages et dont les alliances de circonstance mettaient en péril la royauté même, en ces temps où le bouillant duché de Normandie représentait une menace permanente, on comprend que la précaution n'était pas inutile.

A cette fonction de donjon du palais a pu s'ajouter celle de résidence habituelle des seigneurs "de la Tour", châtelains de Senlis et bouteillers des premiers rois capétiens.

LE PALAIS DE LOUIS VI LE GROS

Les constructions en grande partie ruinées qui, directement appuyées sur la muraille du III^e siècle, font suite à la tour rectangulaire, constituent le palais royal proprement dit - *palatium regium* - un terme plus approprié que celui de château, pourtant couramment utilisé.

La date de reconstruction du palais n'est pas connue avec précision. C'est une charte de Louis VII, datée de 1141 et concernant la dotation de la chapelle et l'installation d'un chapelain, qui nous apprend que celle-ci - et donc l'ensemble du palais, très homogène - a été bâtie par son père, Louis VI (1108-1137). Remanié et réparé de nombreuses fois jusqu'à sa ruine partielle en 1780 (fig. 2), démantelé en partie au début du XIX^e s. après avoir été acquis par un particulier, débarrassé de certains aménagements tardifs à l'occasion des fouilles conduites par G. Matherat dans les années 40, le palais royal de Senlis doit, curieusement, à tous ces avatars d'avoir retrouvé, bien que ruiné, l'essentiel de ses dispositions du XII^e s.

Le palais de Louis VI le Gros comprenait un corps de logis principal à deux étages (fig. 1, 3a et 3b), aligné selon un axe est-ouest et intégrant une section de la muraille gallo-romaine et deux de ses tours, et une chapelle avec tribune, greffée sur le flanc méridional du corps de logis principal. Le rez-de-chaussée hébergeait les communs du palais tandis que le premier étage était réservé au roi et à son entourage. Les murs sont bâties en moellons

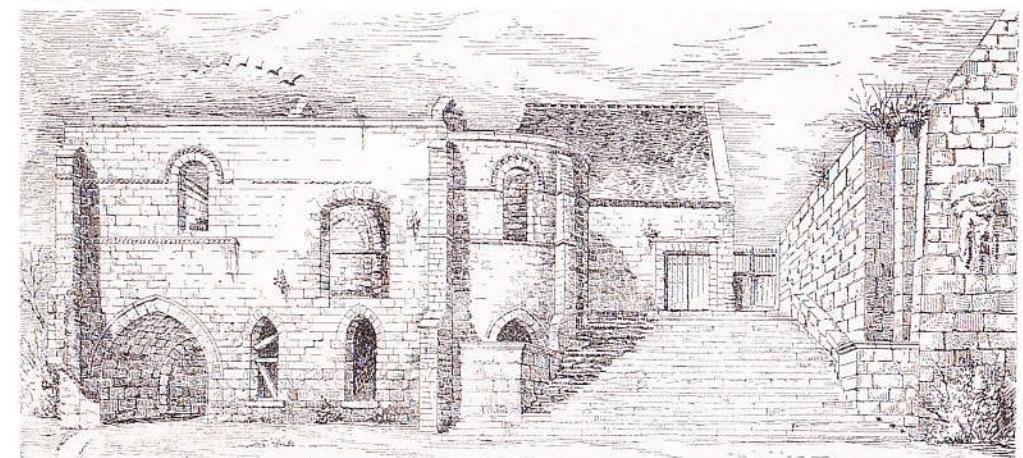
grossièrement taillés et assisés, l'emploi de la pierre d'appareil, de taille très soignée, étant limité aux ouvertures ainsi qu'aux arcs et arcades.

LA CHAPELLE

La chapelle, consacrée à saint Denis par l'évêque Pierre en 1142, se lit encore aisément dans ses dispositions principales (fig. 2). Le plan comprenait une nef de deux travées, terminée par une abside en hémicycle (fig. 3a et 5).

La travée occidentale comporte deux étages : le rez-de-chaussée (fig. 2), voûté en berceau brisé perpendiculaire à l'axe de la chapelle, forme porche et devait constituer l'entrée principale du logis du roi ; il sert de soubassement à la tribune royale, qui n'était pas voûtée (fig. 6).

Le mur ouest de la tribune est éclairé par une fenêtre en plein cintre à double ébrasement et sans décor extérieur, circonscrite par une arcade de même tracé occupant toute la largeur de la tribune, décorée de pointes de diamant évidées et retombant de chaque côté sur une colonnette engagée par l'intermédiaire d'un chapiteau à simples volutes



d'angle. Une arcade semblable se voit encore au nord tandis qu'un dispositif comprenant fenêtre et arcade en plein cintre, comme à l'ouest, existait également sur le mur méridional de la tribune. Comme le montre un ancien dessin (fig. 5), des pointes de diamant se prolongeant en bandeau sur le mur garnissaient, à l'extérieur, l'archivolte de cette fenêtre.

La tribune royale (8) communiquait au nord avec la salle appelée par la suite "salle des gardes" par un portail encore parfaitement conservé aujourd'hui (fig. 8) et formé de deux parties distinctes. La première correspond à un ensemble purement fonctionnel comprenant les deux piédroits, un linteau et un arc de décharge en plein cintre, circonscrivant un tympan nu, en moellons ; la seconde, essentiellement décorative et comme plaquée sur la première, est formée d'une archivolte moulurée soulignée par des pointes de diamant évidées, retombant de chaque côté sur une paire de colonnettes appareillées avec les piédroits de la porte proprement dite. Les deux colonnettes externes ont un diamètre plus important. Les deux chapiteaux de gauche montrent un décor de feuilles d'acanthes tandis que

ceux de droite reprennent le décor simple des volutes d'angle, déjà rencontré à la tribune proprement dite. De dimensions modestes, ce portail se signale par son exécution extrêmement soignée, qui n'étonnera pas compte tenu de sa fonction.

Il faut remarquer enfin, à l'angle nord-ouest de la tribune et saillant légèrement sur elle, la présence d'un minuscule réduit voûté d'arêtes, dépourvu à l'origine d'ouverture à l'exception d'une porte avec linteau en bâtière, aujourd'hui bouchée et visible dans le coin sud-est de la salle décorée d'arcatures qui sera évoquée par la suite (fig. 9 et 10). Transformé tardivement en pigeonnier et ouvrant depuis sur la tribune de la chapelle, on peut présumer que, par son emplacement privilégié entre la tribune et la salle royale, ce réduit, véritable "coffre-fort" avant la lettre, avait pour fonction de conserver en toute sûreté des documents ou objets d'une importance toute particulière.

La seconde travée de la chapelle (8) a disparu en presque totalité. Ce qu'il en subsiste à l'angle nord-ouest - un contrefort intérieur formant pilastre et servant d'assise à quatre

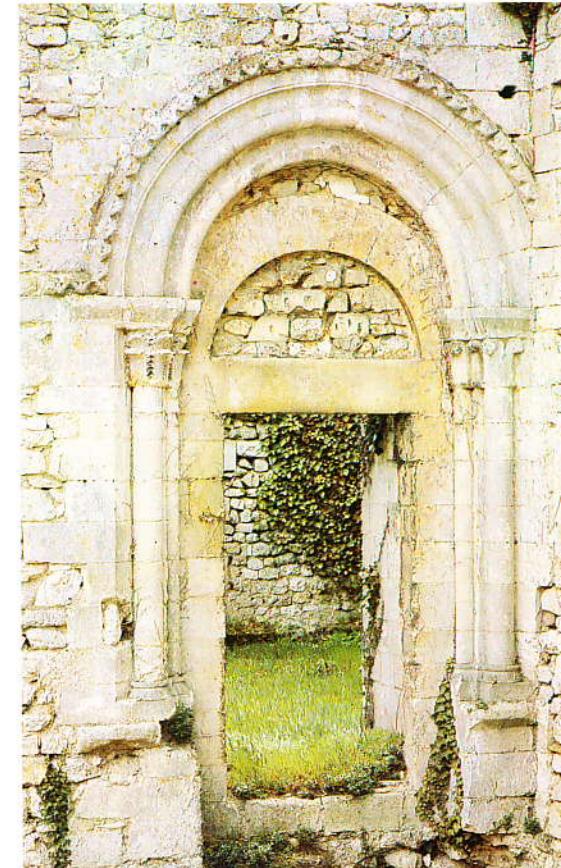
colonnettes avec chapiteaux (fig. 6) - permet néanmoins deux constatations. La première concerne l'élévation qui, contrairement à la travée précédente, ne comportait qu'un seul niveau. La seconde se déduit de la disposition des quatre colonnettes et des chapiteaux qui leur sont associés et montre que cette travée était couverte d'une voûte d'ogives. Comptenu de sa date (1137 au plus tard), c'était la plus ancienne voûte de ce type à Senlis, de peu postérieure à celles de Morienval ou d'Acy-en-Multien (année 1120) et pour le moins contemporaine de celle du narthex de Saint-Denis, commencé en 1136. La sculpture des chapiteaux (fig. 7), dont la composition à la symétrie rigoureuse associe l'ample mouvement de robustes tiges réunies par des bagues à des masques ou des feuilles matérialisant les angles de la corbeille, est en référence directe à la production du Beauvaisis des années 1130 et 40 (Villers-Saint-Paul, Mogneville, Cambronne-les-Clermont, Bury...).

L'abside, dont les premières assises ont pu être dégagées grâce aux fouilles de G. Mathe- rat, présente un plan en hémicycle. Les deux contreforts qui l'épaulaient à l'origine ne correspondent à aucune retombée d'ogives à l'intérieur : on peut donc présumer qu'elle était couverte d'un cul-de-four de tradition romane.

LE CORPS DE LOGIS

Les deux salles superposées qui occupaient presque la moitié orientale de l'aile nord du palais - cellier au rez-de-chaussée et salle des gardes au premier étage - apparaissent aujourd'hui très ruinées (fig. 1 et 9) (8). L'angle sud-est, appareillé avec beaucoup de soin, a gardé une petite porte de service en plein cintre dont l'archivolte est soulignée par une moulure biseautée. Les quelques vestiges subsistant à l'angle nord-est permettent par ailleurs de reconstituer deux rangées superposées de fenêtres destinées à éclairer la salle du premier étage. Seule la rangée inférieure peut, cependant, être attribuée au XII^e s. Le mur nord était construit à l'aplomb du parement intérieur de la muraille gallo-romaine afin que la circulation restât possible sur la largeur subsistante de la partie supérieure de la courtine (fig. 3b).

Au rez-de-chaussée, le mur assurant la séparation entre les deux salles (8) était percé, à l'origine, d'une arcade brisée dont le tracé est encore visible (couverture). Deux arcades brisées plus étroites, retombant au centre sur une pile circulaire, sont venues s'y substituer



8 - Le portail qui met en communication le premier étage du palais avec la tribune de la chapelle Saint-Denis est, bien que de petites dimensions, d'une exécution très soignée. Il se développe sur deux plans dissociant nettement la partie fonctionnelle, au fond (arc de décharge et linteau droit), de la partie décorative, richement moulurée.

par la suite, à l'occasion du réaménagement des cuisines, situées immédiatement à l'ouest. La salle du rez-de-chaussée n'était pas voûtée, comme on peut facilement le déduire des traces bien visibles de l'appui de l'ancien plafond. C'était également le cas de la salle supérieure. Au premier étage, les trois arcades aveugles en plein cintre qui occupent, avec une petite porte de communication, la totalité de la largeur de la salle, ne sont, en fait, que le revers des arcatures décoratives de la salle royale décrite ci-dessous. Un crépi mural devait certainement les rendre invisibles à l'origine.

Avec la chapelle Saint-Denis, la salle royale - *aula regia* - située au premier étage de la partie centrale de l'aile nord ^⑩, reste le vestige le plus significatif du palais de Louis VI (couverture et fig. 9). Elle surmontait les cuisines, aujourd'hui privées, comme le cellier, de leur plafond.

Les magnifiques arcatures aveugles en plein cintre qui animent les murs est et ouest de cette salle - il en était de même des deux grands côtés, aujourd'hui disparus mais où des départs d'arcatures identiques sont encore visibles - annoncent sans ambiguïté la vocation prestigieuse du lieu (fig. 10). Finement moulurées de deux tores séparés par une arête - le tore supérieur est détaché du mur par un cavet biseauté - les arcades retombent, tantôt sur une colonnette en délit, tantôt sur un faisceau de trois colonnettes appareillées au tracé en bâton brisé. Le décor des chapiteaux se limite le plus souvent à de simples volutes d'angle, semblables à celles

des arcatures aveugles de la chapelle. Comme pour la salle dite des gardes, le mur nord reposait sur l'aplomb intérieur du mur gallo-romain (fig. 3b). Sur les murs nord et sud, disparus, il est probable que la plupart des arcatures circonscrivaient des fenêtres - comme au tout proche hôtel de Vermandois - tandis que celles qui restaient aveugles - c'est le cas des deux côtés conservés - ont dû vraisemblablement être décorées de fresques.

LES AMÉNAGEMENTS POSTÉRIEURS

Terminant cette aile nord, un dernier bâtiment - le seul à avoir conservé sa toiture - passe pour avoir abrité, à l'étage, la chambre du roi ^⑪. Celle-ci communiquait directement avec la grande salle et, à l'ouest, avec une tour de la muraille gallo-romaine.

Un corps de logis plus tardif, détruit en 1861, prolongeait ce bâtiment en s'appuyant sur un

9 - A l'image de son mur oriental, la grande salle comportait des arcatures décoratives sur ses quatre côtés. Au nord et au sud, certaines circonscrivaient des fenêtres. Reliant les deux tours gallo-romaines annexées par le palais, la courtine (à gauche) longeait le mur nord de la grande salle, aujourd'hui détruit.



10 - Arcatures décoratives du mur oriental de la grande salle.

mur de forte épaisseur et de même hauteur que la muraille gallo-romaine, qui fermait le palais à l'ouest (fig. 3a et 3b) ^⑫.

C'est cette partie qui rend le mieux compte aujourd'hui, avec ses maçonneries complexes, ses arrachements multiples et ses ouvertures disparates, des incessants travaux et remaniements dont fut l'objet le palais royal de Senlis depuis sa reconstruction au XII^e s. Un examen attentif du bâtiment depuis le sud-ouest (fig. 12) laisse en effet apparaître des ouvertures d'époques diverses qui peuvent être rattachées principalement aux travaux effectués par saint Louis pour relier le palais royal au prieuré Saint-Maurice, nouvellement construit (fenêtre en arc brisé avec meneau central), puis, à la fin du XIV^e s., par Charles V. C'est à ce dernier que l'on doit la transformation de la tour gallo-romaine en oratoire ^⑬. L'ouverture rectangulaire aux arêtes finement moulurées d'un tore est de ce temps (une ouverture identique se voit depuis l'intérieur de la tour) comme la grande fenêtre en arc brisé - malheureusement privée de son remplage - visible depuis le jardin du Roy, à

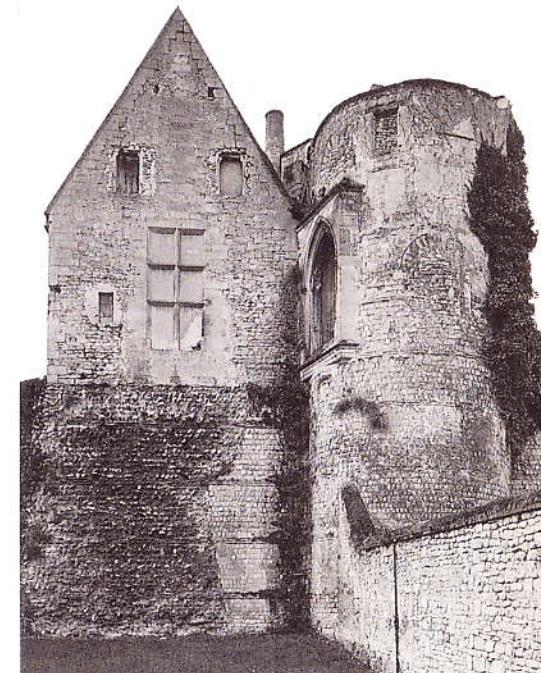
l'extérieur de la muraille (fig. 11). Orientée, cette fenêtre surmontait un autel qu'accompagnait une petite piscine. La chambre du roi a gardé une cheminée de la même époque, dont le conduit extérieur cylindrique, remarquablement conservé, est semblable à celui du prieuré Saint-Maurice (très restauré).

Plus tardives (XV^e ou XVI^e s.) sont la belle charpente en carène (semblable à celle du prieuré Saint-Maurice) et la grande fenêtre à meneaux percée dans le mur-pignon nord de la chambre du roi. Au XII^e s., celui-ci n'empêtrait pas sur la muraille et c'est pour établir une communication directe entre la chambre du roi et la tour que le mur fut reconstruit - peut-être dès le XII^e s. - sur l'aplomb extérieur du mur gallo-romain.

Enfin, le mur-pignon sud a été bâti après 1861 dans un médiocre style néo-gothique pour fermer le bâtiment suite à la démolition de l'aile occidentale.

Il faut signaler également l'ancienne entrée fortifiée du palais, bâtie au XIII^e s. sur la rue du Châtel ^⑭. Privée des deux tours circulaires qui la flanquaient, elle a gardé ses deux chambres hautes superposées, qui commandaient un dispositif à double herse.

11 - Mur nord de la chambre du roi et fenêtre de l'oratoire aménagé par Charles V dans la tour de l'enceinte gallo-romaine.





UN EDIFICE EXEMPLAIRE

Par son association étroite avec l'enceinte du Bas-Empire, par la présence de la grande salle d'apparat - ici *aula regia* - et de la chapelle en partie à deux niveaux qui lui est contiguë, par le contraste entre la sobriété de sa décoration extérieure et la richesse de ses aménagements intérieurs, par la multiplication - qu'on peut présumer - des fenêtres au premier étage, le palais royal de Senlis apparaît comme un édifice exemplaire des constructions royales et princières de ce temps.

Chapelle castrale ou palatine par excellence, la chapelle du palais de Senlis présente toutefois l'originalité de ne comporter d'étage - tribune - que sur la seule première travée de la nef et apparaît ainsi comme une variante de la famille des chapelles superposées, dont la tradition remonte au haut Moyen Âge. Associées également aux ensembles épiscopaux ou monastiques, on peut signaler, pour l'époque romane et le début de l'époque gothique, des chapelles superposées aux palais royaux de Laon et, peut-être, d'Étampes ; aux palais comtaux de Bruges, Angers, Provins ; aux palais épiscopaux de Laon, Paris, Meaux, Noyon et, peut-être, du Mans.

12 - Le bâtiment abritant la chambre du roi ainsi que la tour attenante de l'enceinte gallo-romaine restent seuls aujourd'hui à témoigner des nombreux remaniements dont le palais bâti par Louis VI fut l'objet dès le XIII^e s.

Si la fenêtre à meneau paraît du temps de saint Louis, les ouvertures rectangulaires de la tour ainsi que la cheminée circulaire sont de la fin du XIV^e s. (Charles V). La façade méridionale a été bâtie au XIX^e s. après la démolition du corps de logis ouest. La petite porte visible à droite, à hauteur du premier étage, permettait de gagner la chapelle Saint-Maurice par un passage qui, longeant le corps de logis ouest, reliait ensuite les deux constructions.

LE PRIEURÉ SAINT-MAURICE

Fondé par saint Louis en 1262 pour accueillir les reliques de quatorze des martyrs de la Légion thébaine, compagnons de saint Maurice, le prieuré Saint-Maurice constitue, à l'ouest, le troisième ensemble inclus dans le périmètre du "vieux château".

Les profondes transformations dont fut plusieurs fois l'objet le bâtiment abritant à l'origine la salle capitulaire et le dortoir, la reconstruction du logis du prieur au XVIII^e s. et la démolition de la chapelle à la suite de la vente des bâtiments à la Révolution ne rendent plus compte aujourd'hui de l'aspect que présentait le prieuré au XIII^e s.

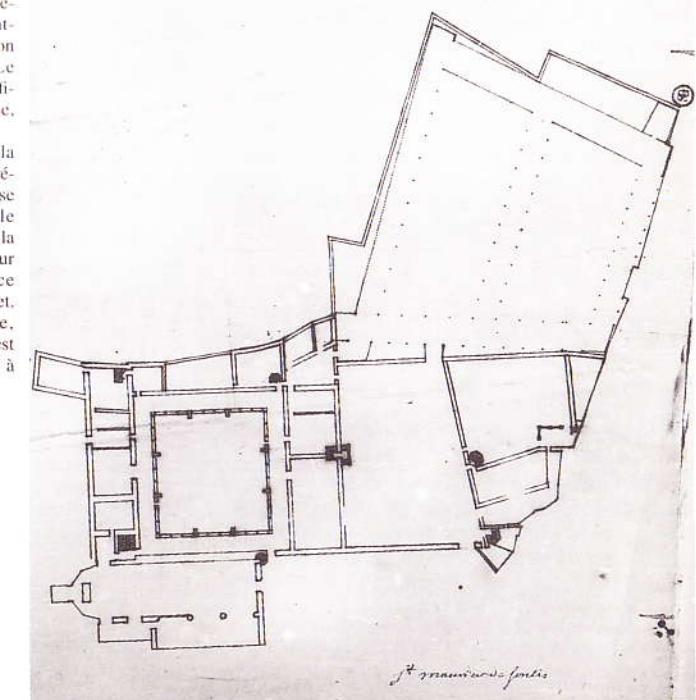
Affilié à l'ordre des Augustins, le prieuré distribuait ses bâtiments autour d'un cloître, avec la chapelle au nord, la salle capitulaire et le dortoir à l'est, un corps de bâtiment abritant sans doute les communs au sud et, à l'ouest, le réfectoire (fig. 13).

Du XIII^e s., ne reste plus aujourd'hui que le rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment du dortoir, défiguré au siècle dernier par un pastiche néo-gothique (1). Une salle voutée, qui communiquait avec l'ancienne chapelle, et quelques ouvertures en arc brisé sur le côté

est sont tout ce qui reste du temps de saint Louis. A l'ouest, l'ancienne salle capitulaire, qui a perdu ses voûtes, ne se signale plus que par les trois ouvertures (refaites) qui s'ouvraient sur le cloître.

Le premier étage - qui abritait le dortoir - et le petit bâtiment en retour à l'extrémité sud ne datent que de la fin XV^e début XVI^e s. Une magnifique charpente en carène, de la même époque, les recouvre (fig. 15). Les grandes fenêtres à meneaux ouvertes à l'ouest sont une invention du XIX^e s.

Le logis du prieur a été reconstruit au XVIII^e s. (1). Habité par les propriétaires successifs des lieux jusqu'à son acquisition par la Ville de Senlis en 1956, il abrite aujourd'hui le Musée de la Vénerie. Hormis les deux petits avant-corps bâti au XIX^e s. aux extrémités de la façade est, c'est une construction homogène et sévère.



13 - Conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, ce plan du prieuré Saint-Maurice est antérieur à la reconstruction du logis du prieur au XVIII^e s. Le prieuré y apparaît donc dans une configuration proche de son état d'origine, avec le cloître pour centre.

Seul conservé, le bâtiment abritant la salle capitulaire et le dortoir est représenté à gauche (est). Au sud, devaient se trouver des communs tandis que le réfectoire s'élevait à l'ouest. Au nord, la chapelle montre un bas-côté de largeur inégale et on remarque la présence d'une chapelle rectangulaire au chevet. Plus à l'ouest, près de la muraille, s'élevaient d'autres bâtiments dont il est impossible de dire s'ils remontaient à l'époque de la fondation.

LA TRANSLATION DES RELIQUES DE LA LÉGION THEBAINE A SENLIS (5 FÉVRIER 1262) ET LA DÉDICACE DU PRIEURÉ SAINT-MAURICE (1^{er} JUIN 1264)

Ayant appris que l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, en Valais, possédait nombre de reliques de ces "glorieux martyrs", qui préférèrent se laisser massacer plutôt que de sacrifier aux idoles, le roi fit savoir son désir d'en recevoir quelques unes, "tant pour la gloire de Dieu que pour l'édification du peuple de France". L'abbé répondant généreusement à sa requête, préleva sur le trésor de son abbaye XXIV corps saints qu'il décida d'accompagner lui-même avec un essaim de religieux chanoines tirés de son monastère. Le pieux cortège prit aussitôt la direction de Senlis, que le roi avait indiqué comme lieu de destination pour y déposer les précieux ossements.

Or, à l'annonce que la petite troupe approchait plus rapidement que prévu, le roi (tout joyeux, certes!) ordonna que, venant de Meaux, ils arrêtassent leurs montures à une bonne "demi lieue" de Senlis pour séjourner, en attendant, au château épiscopal de Mont-l'Évêque, gîte de choix où tout avait été préparé pour les accueillir dignement, eux et les XXIV corps saints.

Sans retard, le roi convoqua à Senlis prélats, barons et tous ceux qui souhaitaient participer à un événement auquel il entendait donner un éclat exceptionnel et vraiment magnifique.

Au jour dit, le dimanche après la Purification de la bienheureuse Vierge Marie (5 février 1262), la fête se déroula suivant une ordonnance minutieusement préparée, en plein accord avec Robert de Cressonsacq, évêque de Senlis. De bonne heure, tout le clergé de la cité, tant régulier que séculier, prend le chemin de Mont-l'Évêque, où se trouve déjà réunie l'assemblée des évêques et des abbés ; et là, "en la présence de mout de barons et de grant multitude de peuple", les corps saints sont mis solennellement en autant de châsses recouvertes de draps de soie.

Totalemen détruite après la Révolution, l'église, bâtie en deux ans seulement (1262-1264), n'est connue que par quelques rares plans d'ensemble du prieuré et plusieurs éléments sculptés (chapiteaux du portail, clefs de voûtes, consoles). Une pelouse en occupe à peu près exactement l'emplacement ⑩.

D'une longueur totale de 36 m, elle comprenait une longue nef terminée par une abside à cinq pans. Une chapelle carrée se greffait sur le pan coupé médian de l'abside. Au nord, un collatéral de largeur inégale flanquait la nef sur toute sa longueur. Rien n'atteste cependant que la chapelle axiale et le pseudo collatéral aient appartenu au plan initial.

En l'absence de gravures anciennes, l'élévation de l'édifice est encore plus énigmatique. Les éléments sculptés conservés, tous d'une très grande qualité et relevant sans conteste d'un atelier parisien (fig. 14), traduisent cependant une volonté de simplification perceptible, par exemple, dans le remplacement des chapiteaux et colonnettes, recevant normalement les voûtes, par des consoles.

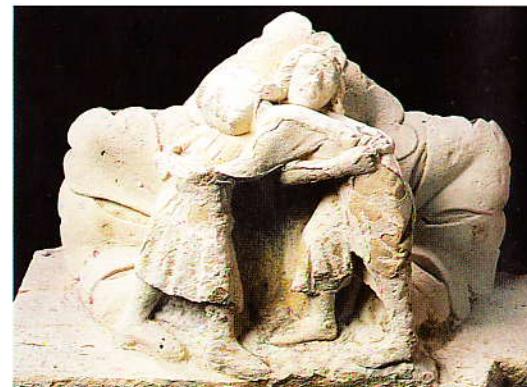
Ecartant la proposition de plusieurs évêques et abbés d'assumer l'honneur de se charger des reliques, le roi expose clairement sa volonté : il était "bonne chose et honeste que ledits saints qui avoient été chevaliers de Jésus Christ fussent portés par des chevaliers". Et c'est pourquoi, au nombre de quarante-six, barons ou simples chevaliers viennent se placer, pour s'en saisir, entre les bras des brancards. Le roi ferme lui-même la marche, portant la XXIV^e et dernière châsse sur ses propres épaules, aidé de son gendre Thibaut de Champagne, roi de Navarre.

Le long cortège se dirige vers Senlis pour atteindre enfin la cathédrale où le roi a prévu une messe solennelle avec chants, et sermon pour l'édition du peuple assemblé. La cérémonie terminée, les châsses reprises par les chevaliers sont transportées au palais royal, tout voisin de Notre-Dame, pour être déposées provisoirement dans la chapelle Saint-Denis, autrefois fondée par Louis VI.

Deux années et quelques mois se passèrent en travaux accélérés. Le dimanche 1^{er} juin 1264, le roi vient présider en personne, avec l'évêque Robert de Cressonsacq, assisté de plusieurs évêques (et au milieu d'une foule considérable) à la dédicace de la chapelle, dite aussi "basilique", où les reliques de saint Maurice et de ses compagnons sont enfin déposées dans le cadre vraiment digne qu'il leur a fait préparer.

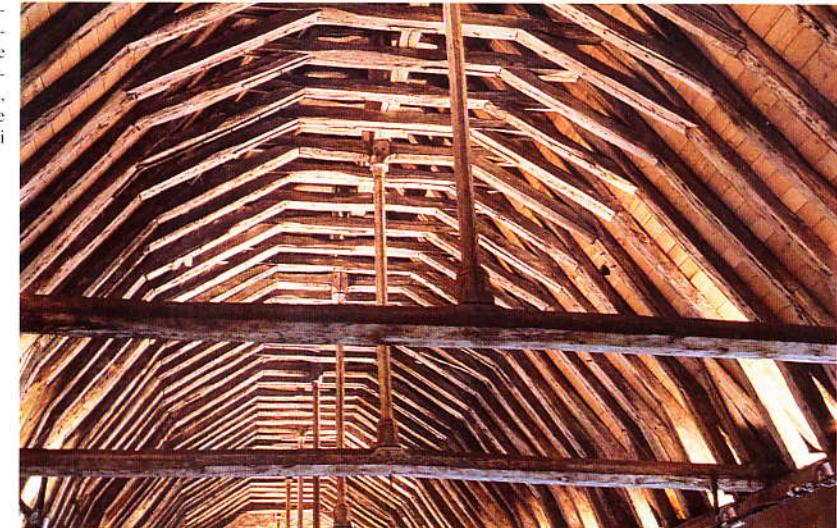
Il fut convenu que le nouvel établissement dépendrait directement de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais et compterait treize religieux (dont le prieur) portant tous la robe rouge de ses chanoines ; une quatorzième prébende devant être créée à la mort du chapelain qui desservait l'antique chapelle Saint-Denis. Saint Louis dota largement les chanoines du prieuré Saint-Maurice de Senlis, dont la chapelle suivait les usages liturgiques de Paris, et sera réputée à jamais "propre chapelle des rois de France".

L. Carolus - Barré



14 - Cette console, au décor d'une rare qualité, recevait un arc doubleau et deux ogives de la voûte de la chapelle. Son utilisation permettait de supprimer les demi-colonnes normalement associées à la voûte et de simplifier ainsi l'élévation de l'édifice, une démarche en accord avec le caractère austère de l'architecture augustinienne.

15 - L'ancien dortoir du prieuré Saint-Maurice conserve une magnifique charpente du XV^e s., semblable à celle de la chambre du roi au palais.



SAINTE-MAURICE ET LA SAINTE-CHAPELLE

Compte-tenu du peu que l'on sait de l'architecture de la chapelle Saint-Maurice, l'affirmation, souvent reprise, selon laquelle Saint-Maurice était la reproduction de la Sainte-Chapelle de Paris ne peut être que purement conjecturale, se nourrissant essentiellement du fait que saint Louis est directement associé aux deux fondations et qu'il s'agissait, dans les deux cas, de chapelles-reliquaires.

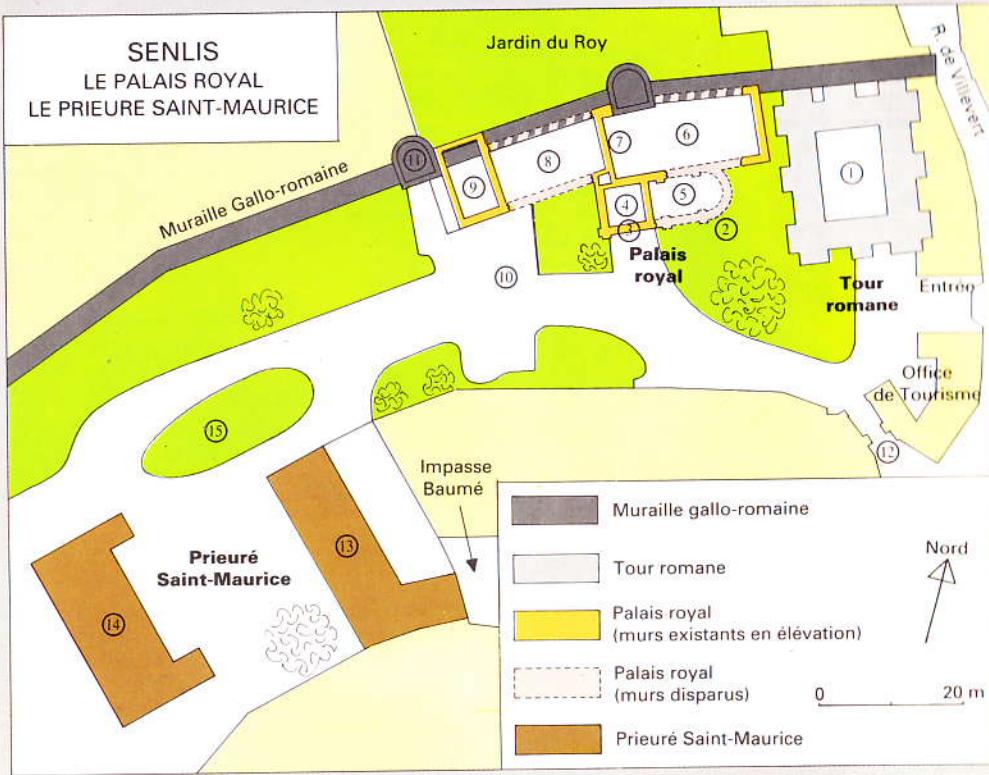
Si son plan l'apparente effectivement à celui de la Sainte-Chapelle - en admettant que le pseudo bas-côté de Saint-Maurice était un ajout au plan primitif, rien n'atteste, par exemple, que la chapelle du prieuré Saint-Maurice ait comporté deux étages, un des caractères majeurs de la structure de la Sainte-Chapelle. Postérieure de seize années à celle-ci et traduisant certainement par une certaine sobriété de son architecture l'affiliation, dès sa fondation, du prieuré à l'ordre des Augustins, la chapelle Saint-Maurice présentait certainement de notables différences avec son présumé modèle.

D'un strict point de vue architectural, l'association avec la Sainte-Chapelle de Paris repose sur des caractéristiques qui, partagées par la quasi totalité des chapelles palatines et épiscopales dès le début du XIII^e s., ne permettent pas d'établir une filiation privilégiée entre les deux édifices : plan à nef unique et abside

polygonale, grandes fenêtres comprises entre les contreforts et prenant naissance sur un soubassement de faible hauteur, animé le plus souvent par des arcatures aveugles. La structure à deux étages, continuatrice d'une longue tradition et encore dominante dans la première moitié du XIII^e s., sera pratiquement abandonnée ensuite.

Si l'on considère maintenant la relation existante entre la chapelle et le palais royal, la référence à la Sainte-Chapelle de Paris ne souffre, en revanche, aucune restriction : comme cette dernière, la chapelle Saint-Maurice est une chapelle palatine dotée d'un trésor de reliques. Entreposées à la chapelle Saint-Denis du palais durant la construction de l'église prieurale, les reliques y seront transférées dès son achèvement, en 1264. Saint-Denis perdra en même temps sa fonction de chapelle palatine et les rentes et revenus qui lui étaient attachés seront désormais au bénéfice du prieur et des chanoines de la nouvelle fondation. Les usages liturgiques observés sont ceux qui ont cours à la Sainte-Chapelle et, comme à Paris, une communication directe est établie entre le logis royal et la chapelle. A Senlis, celle-ci prenait la forme d'une galerie couverte qui reliait le chevet de Saint-Maurice à l'extrémité méridionale du corps de logis ouest, dans lequel se trouvait, à la partie opposée, la chambre du roi.

Après la construction du prieuré Saint-Maurice, le palais royal de Senlis, considérablement agrandi, rejoignait ainsi le palais de la Cité dans le cercle très restreint des résidences royales majeures de ce temps. Par son ampleur, l'ensemble attestait que Senlis n'avait certainement rien perdu du rôle qui fut le sien au cours des deux siècles précédents.



BIBLIOGRAPHIE

Les premiers Capétiens

A. LUCHAIRE, *Louis VI le Gros. Annales de sa vie et de son règne, 1081-1137*, Paris, 1890.

F. LOT, *Etudes sur le règne de Hugues Capet et la fin du X^e siècle*, Paris, 1903.

W. NEWMAN, *Le domaine royal sous les premiers capétiens (987-1180)*, Paris, 1937.

M. PACAUT, *Louis VII et son royaume*, Paris, 1964.

L. THEIS, *L'avènement d'Hugues Capet*, Paris, 1984.

G. BORDONOVE, *Les rois qui ont fait la France. Hugues Capet*, Paris, 1986.

E. POGNON, *Hugues Capet, qui t'a fait roi ?*, Paris, 1987.

Y. SASSIER, *Hugues Capet*, Paris, 1987.

Collectif, "De Hugues Capet à Saint-Louis, les Capétiens et Senlis", *La Sauvegarde de Senlis*, n° 56, 1987 (Catalogue de l'exposition).

Collectif, *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*, Paris, 1992.

Senlis

J. et A. FONTAINE, *Senlis (Les travaux des mois)*, Zodiaque, 1985, p. 5-23.

G. BRUNEL, T. CREPIN-LEBLOND, J.-M. FEMOLANT, *Senlis (Atlas historique des Villes de France)*, Paris, 1989, notice.

D. VERMAND, *La muraille gallo-romaine* (Patrimoine senlisien 1), Senlis, 1992.

Les palais royaux au Moyen Âge

P. HELIOT, "Sur les résidences princières bâties en France du X^e au XII^e siècle", *Le Moyen Âge*, X (1955), p. 27-61 et 291-317.

A. RENOUX, "Palais capétiens et normands", *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*, Paris, 1992.

Le palais royal de Senlis et le prieuré Saint-Maurice

G. MATHERAT, Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, *procès-verbaux et bulletins mensuels*, nombreux courts articles ou notes entre 1943 et 1947, parfois marqués d'inexactitude ou d'interprétations hasardeuses. Une documentation utile cependant.

D. VERMAND, Notices sur les sculptures du prieuré Saint-Maurice dans le catalogue de l'exposition "De Hugues Capet à Saint-Louis, les Capétiens et Senlis", *La Sauvegarde de Senlis*, n° 56, 1987, p. 26-28. Le texte sur le palais royal et le prieuré Saint-Maurice (p. 18-23) est repris en grande partie dans cette brochure.

T. CREPIN-LEBLOND et D. VERMAND, "L'ancien hôtel de Vermandois à Senlis", *Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, Comptes-rendus et Mémoires*, 1986-1989, p. 123-156.